

VIE SYNDICALE 81

VIE SYNDICALE 81 SNUipp TARN
2 Avenue Col. Teyssier - 81 000 ALBI



SNUipp Tarn
2, av Colonel Teyssier
81000 ALBI

Tél: 05 63 38 44 34
Fax: 05 63 38 34 28
E-mail: snu81@snuipp.fr

pensé de timbrage CT ALBI

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 



N° 76 AOUT 2004

1.50 €

SOMMAIRE

- Edito : P 1
- Calendrier
- Les coups bas de l'été P 2
- Lectures salutaires
- Remplacements
- Réunions de secteurs

PERMANENCES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h / 12h30 13h30 / 17h

Mercredi 14h / 17h

Tel : 05.63.38.44.34
Fax : 05.63.38.24.28
E-mail : snu81@snuipp.fr

Rappel calendrier 2004/2005

Mercredi	1er	Septembre	Pré-rentree
Jeudi	2	Septembre	Rentree élèves
Samedi	18	Septembre	Vaqué
Samedi	9	Octobre	Vaqué
Samedi	23	Octobre	Début vacances après la classe
Mercredi	3	Novembre	Fin vacances
Samedi	20	Novembre	Vaqué
Samedi	4	Décembre	Vaqué
Samedi	18	Décembre	Vaqué
Samedi	18	Décembre	Début vacances
Dimanche	2	Janvier	Fin vacances
Samedi	22	Janvier	Vaqué
Samedi	12	Février	Vaqué
Samedi	12	Février	Début vacances
Dimanche	27	Février	Fin vacances
Samedi	12	Mars	Vaqué
Samedi	26	Mars	Vaqué
Samedi	16	Avril	Début vacances après la classe
Dimanche	1	Mai	Fin vacances
Mercredi	4	Mai	Rattrapage Pont Ascension
Vendredi	6	Mai	Pont Ascension
Samedi	7	Mai	Vaqué
Samedi	21	Mai	Vaqué
Samedi	4	Juin	Vaqué

ENCORE UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'AUSTÉRITÉ !

*Et si nous menacions de
partir tous en Espagne le
jour de la rentrée ?*

*Aurions-nous 600,00 €
d'augmentation par mois
comme les chirurgiens ?*

Cette année encore des difficultés vont s'aggraver dans le fonctionnement du Service Public d'Éducation :

- manque de places pour les 2 ans et parfois même pour les 3 ans,
- difficultés à prévoir dans les moyens de remplacement : le rajeunissement et la féminisation du corps enseignant du département ne peuvent que voir l'augmentation des congés maternité sans moyens supplémentaires pour les remplacer.
 - ➔ le SNUipp Tarn demande aux enseignant-es d'appliquer la consigne de renvoi des élèves dès le deuxième jour en alertant immédiatement la Section Départementale. Nos salaires restent toujours bloqués pendant que l'inflation rogne toujours plus notre pouvoir d'achat, sans parler du prix des carburants et du chauffage qui vont exploser cet hiver.
- des moyens insuffisants en temps pour assumer les tâches de direction d'école, dont une bonne partie de paperasse à l'utilité douteuse : continuons la grève *direction d'école* (pas de transmission de documents à la hiérarchie sauf si cela peut être préjudiciable pour les élèves ou les collègues).

Pendant ce temps-là les profits des multinationales explosent, Raffarin et Fillon se préparent à quitter le navire pour aller mener un train de sénateur, où ils ne risqueront pas le chômage ni la précarité dans lesquels ils ont plongé des millions de salarié-es pour la plus grande joie de Sellières et consorts.

Nous ne laisserons pas l'École Publique devenir le jouet des hommes politiques locaux par la mise en place « expérimentale » des regroupements d'écoles sous la présidence des élus locaux (v. p2) votée en catimini et sans publicité dans la loi de décentralisation.

Nous ne laisserons pas les élèves les plus jeunes à la porte des écoles maternelles par manque de moyens.

**Dès la pré-rentree, envoyez-nous vos effectifs pour préparer le CTPD du 3 septembre (ouvertures de classes provisoires à la rentrée).
Alertez les parents d'élèves sur les difficultés de votre école :
seule la mobilisation paie.**

**Dès la rentrée, rejoignez le SNUipp :
seul un syndicat fort peut nous faire progresser
TOUS ENSEMBLE !**



ACTION

NON - REMPLACEMENT : ÇA SUFFIT !!! RENVOI DES ÉLÈVES DÈS LE DEUXIÈME JOUR

L'année scolaire 2003/2004 s'est déroulée sous le signe de la pénurie en moyens de remplacements : classes à plusieurs niveaux, classes surchargées, gestion de la classe bouleversée, sécurité des élèves mise à mal...

C'est insupportable !!

Dès la rentrée de nombreux ZIL et BD sont bloqués sur des remplacements longs. Les situations de non-remplacement font que nombre de collègues se retrouvent parfois en butte aux récriminations des parents.

C'est pourquoi le SNUipp a décidé de durcir sa consigne syndicale en demandant aux collègues de renvoyer les élèves dès le deuxième jour non remplacé.

Des contacts sont d'ores et déjà pris avec les autres organisations syndicales.

COMMENT FAIRE ? ORGANISONS L'ACTION !

MODALITÉS

Dès le premier jour d'absence non remplacée le-la directrice prévient l'IEP et le SNUipp (05.63.38.44.34), et adresse aux parents une lettre de mise en congé des élèves.

Modèle ci-contre

Disponible par Mel sur simple demande au SNUipp.

ATTENTION :

En aucun cas, les Assistants d'Éducation, ni les ATSEM ne peuvent remplacer un maître absent.

Les textes sont très clairs sur ce point.

Signalez-nous tout dérapage.

MODELE DE LETTRE DE MISE EN CONGE DES ELEVES

Madame, Monsieur,

Le maître (la maîtresse) de la classe de votre enfant est en congé et n'est pas remplacé(e). Ses élèves ont été répartis entre les diverses classes de l'école.

Le bon fonctionnement de l'ensemble des classes se retrouve ainsi perturbé par l'arrivée dans une classe, des élèves souvent d'un autre niveau, qui désorganise le travail de tous. Les élèves sont placés dans des conditions qui augmentent le risque d'accident et réduisent la qualité de leur travail.

Dans l'intérêt des élèves qui nous sont confiés, nous nous voyons contraints de vous demander de garder provisoirement votre enfant à la maison à compter du ... /..., et ce jusqu'à l'arrivée d'un maître remplaçant ou jusqu'au retour du maître absent.

Nous avons réclamé à notre administration les moyens d'assurer à nos élèves une scolarité normale en exigeant (ce qui est légalement prévu) que les maîtres en congé soient remplacés. Nous vous demandons d'appuyer nos efforts en ce sens et vous remercions de l'aide que vous nous apportez dans l'intérêt des enfants.

Gardez le contact avec nous pour en connaître la date. Notre action a pour but d'obtenir des pouvoirs publics les moyens d'assurer à nos élèves une scolarité normale en exigeant que les maîtres en congé soient remplacés

Les enseignant-es de l'école.

APPLIQUONS LA CONSIGNE SYNDICALE,

**Invitons les parents à agir avec nous,
à réagir auprès des autorités académiques
et du ministère,
à utiliser la presse locale.
Informez-nous de toute initiative.**



Affichez à l'entrée de l'école
le nombre de demi-journées non remplacées
depuis le début de l'année dans votre école.

RENDEZ-VOUS

JEUDI 16 SEPTEMBRE, RÉUNIONS DE SECTEUR.

ACTUALITÉ

LES COUPS BAS DE L'ÉTÉ : VERS LA CRÉATION D'ÉCOLES MUNICIPALES ?

Les EPLE (Etablissement Public Local d'Éducation) nouveaux vont arriver...

Un amendement à la loi de décentralisation votée en catimini au mois de juillet prévoit la possibilité pour les communes ou les groupements de communes de mener une expérimentation sur 5 ans tendant (*admirez la qualité du verbe...*) à créer des Établissements Publics Locaux d'Éducation regroupant plusieurs écoles d'une commune ou d'un groupement de communes. Le Conseil d'Administration sera présidé par un-e ELU-E. Ce Conseil d'Administration définira le périmètre géographique de l'Établissement Public ainsi que ses règles de fonctionnement.

Et bonjour pour l'indépendance des enseignant-es des écoles face à leur maire ou son-sa représentant-e. Chacun-e risque à terme de se retrouver nommé-e non plus sur une école mais sur un EPLE et enseignera sur une des classes de l'établissement. De même pour la

fermeture d'un poste, la moyenne d'élèves par classe d'un établissement à 20 ou 30 postes bougera peu, et ce sera peut-être le maire qui décidera du poste fermé.

Bien entendu ce texte n'a jamais été discuté ni même présenté aux organisations syndicales avant son vote.

C'est le coup de force de Raffarin contre l'école primaire au milieu de l'été.

Plus besoin de super-directeurs-trices aux ordres de l'administration, nous rendrons bientôt directement compte de notre pédagogie au maire.

Le statut de fonctionnaire d'Etat a été créé à la libération pour leur donner toute indépendance face aux pouvoirs politiques et éviter les dérives de Vichy. On commence par faire passer les TOS des collèges et lycées dans la fonction publique territoriale, à quand des enseignant-es dépendant des barons locaux ?

LIVRE

POUR RESISTER NOUS AVONS BESOIN DE COMPRENDRE.

Série : lectures salutaires D.R.DUFOUR

« L' Art de réduire les têtes » éd. Denoël .

...Il est possible qu'une nouvelle catastrophe se profile à l'horizon. Cette fois, c'est le néo-libéralisme qui veut fabriquer un « homme nouveau ». Tous les changements en cours, aussi bien dans l'économie marchande que dans l'économie politique, l'économie symbolique ou l'économie psychique, en témoignent.

Le sujet critique de Kant et le sujet névrotique de Freud nous avaient fourni à eux deux la matrice du sujet de la modernité. La mort de ce sujet est déjà programmée par la grande mutation du capitalisme contemporain. Déchu de sa faculté de jugement, poussé à jouir sans entrave, cessant de se référer à toute valeur absolue ou transcendantale, le nouvel « Homme Nouveau » est en train d'apparaître au fur et à mesure que l'on entre dans l'ère du « capitalisme total »

sur la planète.

C'est cette véritable mutation anthropologique et les conséquences pour le moins problématiques sur la vie des hommes qu'elle implique qu'analyse cet ouvrage. L'auteur traite ainsi en philosophe des questions pratiques auxquelles sont confrontés aujourd'hui les sociologues, les psychanalystes ou les spécialistes de l'éducation.

En s'interrogeant très concrètement sur l'avenir des jeunes générations aux prises avec de nouvelles façons de consommer, de s'informer, de s'éduquer, de travailler ou, plus généralement, de vivre avec les autres...

Si vous êtes encore hésitant-es allez donc voir au chapitre 2 : *L'homo zappiens* à l'école : le déni de la différence générationnelle, page 164 ou p.176 vous devriez être convaincu-es de l'impérieuse nécessité de nous saisir de tels outils afin de ne plus être réduit-es à la soumission.

CONFÉRENCE

SUSAN GEORGE DANS LE TARN : AGCS.....L'ARME FATALE

Réservez votre soirée du vendredi 8 octobre et rendez-vous à la mairie de ST Juéry pour entendre Susan George, vice présidente d'ATTAC France, membre du Conseil Scientifique d'ATTAC : connaître et comprendre les conséquences de l'Accord Général sur le Commerce et les Services, l'outil des multinationales pour privatiser les Services publics, détruire le droit du travail, délocaliser les entreprises et faire du marché la seule loi applicable.

L'Organisation Mondiale du Commerce où personne n'est élu ni responsable devant les électeurs est le nouveau centre du pouvoir. Aucun débat, des textes longs et compliqués pour mieux cacher les vrais enjeux. Si nous n'y prenons garde la démocratie sera aussi privatisée...